

Communiqué de presse

**5G****L'Arcep lance une consultation publique sur l'attribution de fréquences pour la 5G à La Réunion et à Mayotte**

Paris, le 19 décembre 2019

L'Arcep lance le 19 décembre 2019 une consultation publique pour préparer les modalités et conditions d'attribution de la bande de fréquences 700 MHz à La Réunion et à Mayotte et de la bande de fréquences 3,4 - 3,8 GHz à La Réunion, en vue du lancement de la procédure d'attribution au cours de l'année 2020.

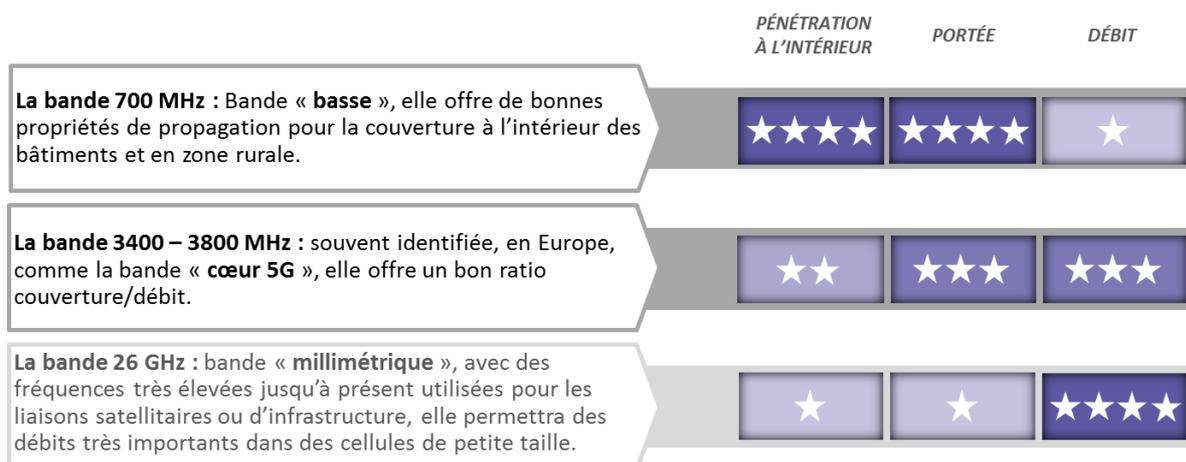
Cette consultation publique s'inscrit dans le contexte d'une évolution majeure des réseaux mobiles avec l'introduction de la 5G, dont le déploiement doit permettre d'améliorer la compétitivité des entreprises, de développer l'innovation ainsi que de répondre aux attentes des utilisateurs d'accéder à des services mobiles toujours plus performants. Les bandes 700 MHz et 3,4 - 3,8 GHz ont à ce titre été identifiées en Europe parmi les fréquences dites « pionnières » pour le lancement des réseaux 5G.

Les acteurs sont invités à adresser leur contribution avant le 28 février 2020.

D'autres consultations publiques seront organisées en 2020 pour préparer des attributions dans ces bandes en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

**Annexe : Les bandes de fréquences envisagées pour le déploiement de la 5G**

A moyen terme, les antennes 5G pourront utiliser trois bandes de fréquences, aux propriétés physiques différentes. D'autres bandes sont à l'étude.

**Documents associés :**

- [La consultation publique](#)

**Contact presse**

Anne-Lise Lucas  
[Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr](mailto:Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr)  
Tél. : 01 40 47 71 37

**Suivez l'ARCEP**

 [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)  
 @ARCEP  Facebook  
 LinkedIn  Dailymotion

**Abonnez-vous**

**Flux RSS**  
Lettre électronique  
Listes de diffusion

## A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

---

### Contact presse

Anne-Lise Lucas  
[Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr](mailto:Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr)  
Tél. : 01 40 47 71 37

### Suivez l'ARCEP

 [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)  
 @ARCEP  Facebook  
 LinkedIn  Dailymotion

### Abonnez-vous

**Flux RSS**  
Lettre électronique  
Listes de diffusion